

JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2021 N°525-526

RCL

La revue des collectivités locales

SPÉCIAL
TRANSPORT



JEAN-BAPTISTE DJEBBARI,

ministre délégué auprès de la ministre
de la Transition écologique,
chargé des Transports.

*« Les transports
publics au cœur
des enjeux
sociétaux »*

ÉLU ET CITOYEN

Interview de Jean Viard,
sociologue, directeur
de recherche associé
au Cevipof-CNRS

URBANISME

Interview de Christine
Leconte, présidente
du Conseil national de
l'Ordre des architectes



RETROUVEZ
nos podcasts
7 minutes avec
un maire

En partenariat avec 



La mobilité au centre des enjeux de cohésion sociale

TENDANCE. La Fondation Macif vient de publier une enquête de terrain intitulée « Expériences de Mobilité Solidaire » menée avec le Groupe de Travail Mobilités Solidaires, composé de cinq organisations de solidarité, Apprentis d'Auteuil, la Croix-Rouge française, Emmaüs France, le Secours Catholique-Caritas France et Territoires zéro chômeur de longue durée. Objectifs : identifier les freins à la mobilité que rencontrent les personnes en situation de précarité et trouver des solutions.

Portée par la Fondation Macif, une enquête de terrain intitulée « Expériences de Mobilité Solidaire » a été menée au sein des structures locales de cinq réseaux de solidarité en France : Apprentis d'Auteuil, la Croix-Rouge française, Emmaüs France, le Secours Catholique-Caritas France et Territoires zéro chômeur de longue durée. Ce groupe de travail est allé, en 2020, à la rencontre d'une trentaine de personnes accompagnée dans le cadre de onze dispositifs de mobilité solidaire (auto-école sociale, garage, ateliers vélo, services de mobilité inversés, transport solidaire, etc.). « L'intérêt de ce groupe de travail est d'appréhender différemment les enjeux de mobilité, grâce à une collaboration entre des organisations qui côtoient quotidiennement des personnes empêchées dans leur mobilité, et pour lesquelles elles ont dû déployer des dispositifs spécifiques », explique la Macif. Et d'ajouter : « De cette enquête terrain, nous en avons tiré un recueil de témoignages qui illustre la variété des enjeux auxquels la mobilité

mais également les nombreux facteurs qui peuvent entraver la liberté de déplacement (contraintes de temps, de budget, de genre, barrières psychologiques, état de santé, sentiment de sécurité, relégation territoriale, isolement). »

LES PROBLÉMATIQUES DE MOBILITÉ DES ENJEUX DE VULNÉRABILITÉ

C'est ainsi que sur la base du vécu des personnes interrogées, cette enquête vise d'abord à analyser les problématiques de mobilité, leur complexité et leur dynamique, la manière dont les acteurs de la solidarité s'en saisissent et les réponses qu'ils y apportent. Sur ces témoignages, les associations solidaires ont identifié huit facteurs de mobilité à renforcer ou inversement à alléger : la qualité des infrastructures de transport, la gestion du temps, le coût de la mobilité, le genre, les facteurs psychologiques et culturels, l'état de santé, le sentiment de sécurité et enfin la relégation sociale et l'isolement.

« Ces facteurs de mobilité se cumulent et se renforcent les uns les autres. C'est pourquoi les solutions de mobilité classiques ne permettent souvent pas de répondre à ces différents freins et laissent de côté de nombreuses personnes, qui se retrouvent bloquées dans leur accès aux droits, à la santé, à l'emploi, à une vie sociale », commente la Macif.

« La mobilité est la première marche de l'accès au droit. Sans pouvoir se déplacer, comment trouver un travail ? Aller chez le médecin ? Voir des amis ? Le

travail interassociatif que nous avons réalisé est inédit : il montre à la fois que des solutions sont possibles, mais il démontre aussi à quel point la mobilité est l'affaire de tous : associations, qui doivent travailler ensemble, mais aussi collectivités, pouvoirs publics, entreprises... Il nous enseigne enfin que répondre aux problématiques des plus précaires n'est pas que « réparer » ce qui aujourd'hui dysfonctionne, mais bien inventer pour tous de nouvelles façons de se déplacer, collectives, participatives, inclusives et répondant aux enjeux environnementaux auxquels nous devons faire face », nous rappelle Emmaüs France.

BÂTIR DES COOPÉRATIONS POUR DE NOUVELLES POLITIQUES DE MOBILITÉ INCLUSIVES

Après le constat que pose l'enquête, vient le temps des préconisations. Car « l'incapacité de mobilité n'est ni une fatalité ni une situation immuable. Des dispositifs de mobilité solidaire existent pour y répondre, mis en place par des organisations œuvrant sur le champ des solidarités. Ces dernières déploient un accompagnement sur-mesure pour chaque personne, afin de traiter leurs difficultés dans leur globalité », explique la Macif. Pour autant, pour engager une mobilité structurellement inclusive, des leviers innovants doivent être mis en place, compte tenu de l'ampleur des besoins identifiés sur le terrain. « De nouvelles formes de collaborations entre les organisations agissant au quotidien

CARTOGRAPHIE DES DISPOSITIFS



SOS Familles Emmaüs Vendée
La-Roche-sur-Yon (85)



Croix-Rouge Mobilités
Loches (37)



La Mobilité en partage
Bressuire (79)



Auto-école sociale
Ruffec (16)



Atelier vélo solidaire
Orange (84)



Croix-Rouge sur roues
Vesoul (70)



Auto-école sociale Mob and go
Villeurbanne (69)



Permis de réussir
Saint-Chamond (42)



Mobilité solidaire, Entreprise à but d'emploi Actyroles
Thiers (63)



Atelier Vélo, Entreprise à but d'emploi Elan
Jouques (13)



Le bus des possibles
Brignoles (83)



L'enquête de la Macif vise d'abord à analyser les problématiques de mobilité, leur complexité et leur dynamique.

aux côtés des populations vulnérables et l'ensemble des acteurs, en particulier les collectivités locales sont à inventer, à valoriser et à soutenir, afin de garantir des réponses adaptées aux situations et besoins de chacun » préconise la Croix Rouge française.

Un cahier des charges que se sont fixées les cinq associations de solidarité accompagnées d'une soixantaine d'experts (associations, collectivités, opérateurs privés et publics, chercheurs, élus...). Résultat, ensemble ils formulent une série de recommandations à court, moyen et long terme pour garantir une

meilleure réussite des dispositifs en place, avec un message fort : « Que les problématiques de mobilité ne soient plus vues uniquement comme l'affaire des acteurs des solidarités, qui agiraient en réparation. » « En innovant à partir des contraintes des personnes en situation de vulnérabilité, les organisations réunies dans ce groupe de travail créent de nouveaux modèles de mobilité accessibles à tous, qui préfigurent les transformations sociétales et environnementales à porter collectivement pour demain », conclut la Macif.

■ Danièle Licata ■